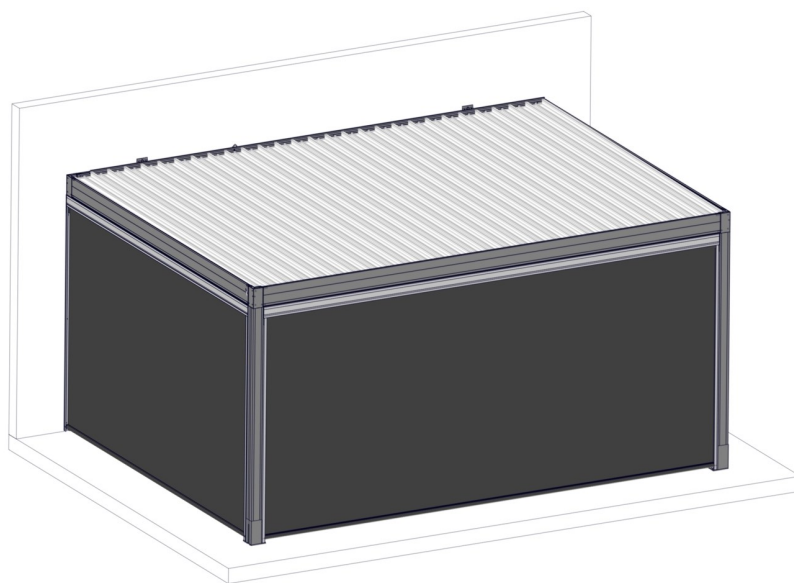


Guide d'utilisation et d'entretien

A lire attentivement



Un bon entretien est la garantie de nombreuses années à profiter de la fraîcheur de votre pergola.

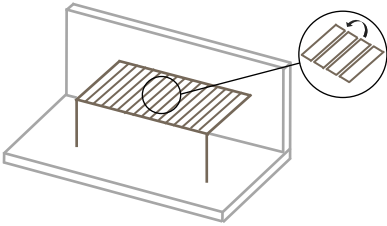
Conforme aux exigences **CE**

Pergola conforme aux « Règles professionnelles des systèmes de pergolas à ossature aluminium » éditées par le SNFA (Syndicat National de la construction des Fenêtres, façades et Activités associées).

En cas de vent :

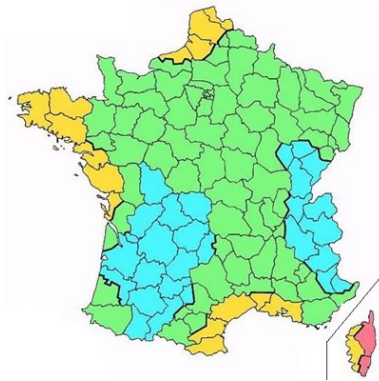
☪️ Vent fort $\geq 55\text{km/h}$ – Beaufort 7 (Grand frais, on peine à marcher contre le vent):

- Fermer les lames



Résistance aux vents jusqu'à beaufort 10 à condition que les lames soient fermées.

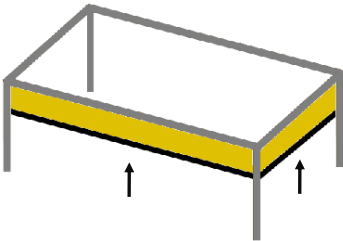
Carte de France de résistance aux vents :



Zone	Vitesse du vent		Description	Effets à terre
	Beaufort	Km/h		
	7	50/61	Grand frais	On peine à marcher contre le vent
	8	62/74	Coup de vent	Les branches peuvent casser
	9	75/88	Fort coup de vent	Peut endommager légèrement les bâtiments
	10	89/102	Tempête	Peut déraciner les arbres, endommager sérieusement les bâtiments

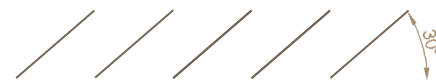
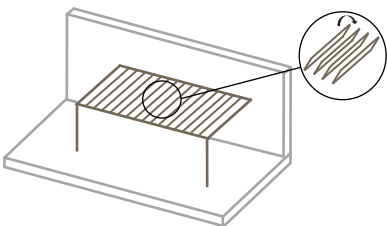
☪️ Bonne brise $\geq 38\text{km/h}$ – Beaufort 5 (La cime de tous les arbres est agitée):

- Remonter complètement les stores verticaux



En cas de pluie :

☁️ Après une pluie, ouvrir les lames à 30° afin d'évacuer l'eau résiduelle sur les lames .



- En cas de forte pluie ou de pluie associée à du vent, des infiltrations d'eau peuvent survenir.
- A certaines périodes de l'année, en fonction du ratio température / taux d'humidité, des gouttelettes de condensation peuvent se former sous la toiture. Cela est normal, veiller à bien ventiler l'espace.
- Après une pluie, ne pas enrouler les toiles humides.

En cas de gel :



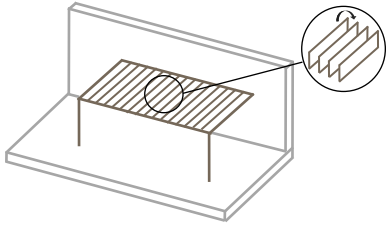
La manœuvre des lames est interdite, risque de destruction de l'ensemble vérin.

La manœuvre des stores verticaux est interdite.

En cas de neige :



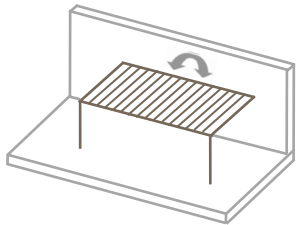
Avant une chute de neige, ouvrir les lames à 90°.



La manœuvre des stores verticaux est interdite.

Lames en mouvement :

Surveillance impérative pendant la manœuvre : Aucun obstacle ne doit gêner l'orientation des lames.

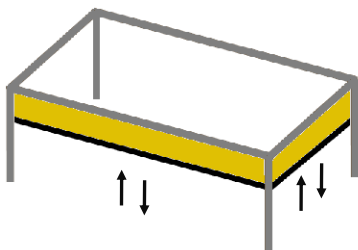


Risque de coincement (les doigts par exemple) lorsque les lames sont en mouvement.

- En cas de blocage anormal du système en mouvement, stopper immédiatement toute manœuvre. Veiller à ce qu'aucun obstacle ne gêne les mouvements : Ouverture/fermeture des lames.

Stores verticaux en mouvement :

Surveillance impérative pendant la manœuvre : Aucun obstacle ne doit gêner la descente ou la montée des stores verticaux.



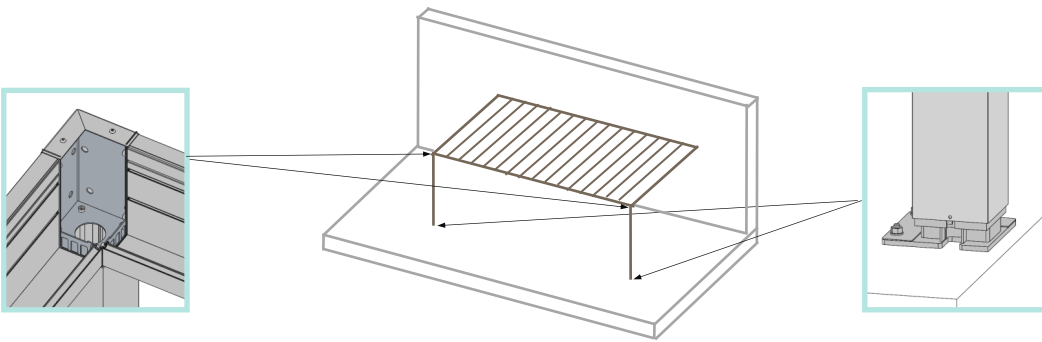
- En cas de blocage anormal du système en mouvement, stopper immédiatement toute manœuvre. Contrôler qu'aucun obstacle ne gêne les mouvements de montée / descente.

Entretien :

La fréquence de nettoyage dépend de votre exposition à la pollution et autres éléments externes (arbres, environnement salin, etc...). Elle doit être au minimum d'une fois par an en milieu rural ou urbain peu dense et jusqu'à une fois par mois en environnement de bord de mer pour éliminer les dépôts de sel et de sable.

Entretien des trous d'évacuations des eaux :

- Vérifier les gouttières, les trous d'évacuation d'eau et les nettoyer en cas de besoin (Extraire les végétaux, feuillages...).



Entretien de la structure en aluminium (gouttières, poteaux, lames, traverses...) :

- Utiliser une eau savonneuse ou un produit ménager d'entretien non corrosif. L'entretien peut être réalisé au jet d'eau ou à l'éponge avec des mouvements circulaires. Si besoin, se référer aux conseils de l'ADAL www.adal-aluminium.fr/entretienalulaque/

N'utiliser ni produit détergent abrasif, ni nettoyeur haute pression de type Karcher, ni générateur vapeur, ni brosse à poils rigides afin d'éviter une altération du thermolaquage des profils.

Entretien de la motorisation et de la transmission :

- Les axes des lames tournent dans des paliers auto-lubrifiés en matériau composite. Il en est de même au niveau des axes du vérin. Cette conception assure une durée de vie importante. Par temps sec et pour accroître leur longévité, vous pouvez les lubrifier avec une bombe aérosol de type Téflon.

Entretien des toiles :

- Dépoussiérer la toile à sec avec un chiffon propre en fouettant la toile.

- En cas de taches incrustées, laver à l'eau claire ou savonneuse (suivi d'un rinçage à l'eau claire) en réalisant des mouvements circulaires.

- N'utiliser ni produit détergent abrasif, ni nettoyeur haute pression de type Karcher, ni générateur vapeur, ni brosse à poils rigides, ni bombe aérosol.

- Ne pas enrouler la toile humide. Si cette consigne ne peut pas être suivie (vent important par exemple), la redéployer dès que possible pour la faire sécher.

- De légères imperfections telles que marbrures, gaufrages ou plis sont susceptibles d'apparaître à l'utilisation de votre store vertical. Ces irrégularités sont inhérentes à la nature de la fibre et n'altèrent en rien la qualité et les performances de votre toile.

INTERDICTIONS :

- Ne pas utiliser la pergola ou les stores verticaux s'ils sont endommagés.
- Il est interdit de manœuvrer les lames de votre pergola par temps de gel ou de neige, le blocage mécanique endommagera irrémédiablement la transmission et le moteur.
- Ne pas enrouler les toiles des stores verticaux si elle sont humides.
- Il est interdit de manœuvrer votre store vertical par temps de gel.
- Ne pas réaliser de travaux de soudure, meulage et tronçonnage métallique à proximité du store vertical (risque important de dégradation de la peinture des profils ou de la toile du store vertical).
- Ne pas stocker la télécommande à proximité d'une source de chaleur ou d'humidité.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les télécommandes (risque de déprogrammation).
- Ne pas exposer votre store vertical à une source de chaleur excessive (ex : Barbecue, brasero...).

GARANTIE DES PIÈCES :

Profils aluminium (colorimétrie et déformation) : 10 ans

Moteur : 5 ans

Toile : 5 ans

Eclairage LED : 2 ans

LIMITES DE GARANTIE :

Les utilisations abusives, les conséquences d'un mauvais entretien, les négligences ou fautes de l'utilisateur, le vandalisme, la chute et l'accrochage d'objet, la projection de produit corrosif, les dégâts occasionnés lors de catastrophes naturelles (foudre, grêle...) et ceux provoqués par la proximité d'une source de chaleur excessive ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie ne s'applique pas aux détériorations du mécanisme, des moteurs et automatismes dues à une mauvaise manipulation, à une alimentation électrique inadéquate, à l'utilisation de produits agressifs ou non recommandés dans cette notice.

MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE :

La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses.

Avant de nous contacter, veuillez vous munir des éléments suivants :

- Facture d'achat,
- Descriptif du problème rencontré,
- Photos ou vidéos facilitant la compréhension du problème rencontré.

